



Desaccord avec mon constructeur

Par **alhoste**, le **30/01/2009** à **13:19**

Bonjour,

Je fais actuellement construire une maison individuelle par un constructeur CTVL Val de Loire pour ne pas le citer. Nous rencontrons quelques difficultés.

La maison est hors air hors eau mais le vide sanitaire est complètement inondé car les gouttières déversent leurs eau dans le trou entourant ma maison et par conséquent dans mon vide sanitaire qui est recouvert d'eau. Mon chef des travaux dit que c'est à moi de pomper l'eau hors moi je pense que c'est à eux car la maison n'est pas hors eau et c'est bien à cause de leur négligence qu'il est inondé....

J'ai un autre souci moins grave mais gênant tout de même lors de la visite technique j'ai fait mettre une salle d'eau en bas en spécifiant bien que je voulais mettre plus tard un lavabo et une douche au final je me retrouve avec une arrivée eau chaude et une eau froide or j'en avais demandé deux. réponse dudit constructeur tant pis pour vous ce n'est pas spécifié je m'insurge vous avez fait une erreur le metteur aurait du le faire et là ils me disent que de tout façon c'est à ma charge et qu'ils en ont marre que de moi et de mes demandes.

J'ai vraiment besoin de vos conseils si vous pouviez m'aider je vous en serez infiniment reconnaissante?

Merci d'avance